



Compte rendu de la Réunion du mercredi 23 septembre 2022

Convocation 12 septembre 2022.

Présents : Mr MOULY Alain– Mr ROUSSEL Christian - Me GUERRERO Jeannine - Mr BARREAU Jean Guy - Me MEYRUEIX Virginie

Excusé : Mr BOULET Bernard

Absent : Me STEENBERGEN Aviva décédée.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte rendu de la séance précédente 10 06 2022.
- 2 – Informations.
- 3 – Déclaration d'Utilité Publique source de Cazelasse (délibération).
- 4 – Déclaration d'Utilité Publique source de Foutingou (délibération).
- 5 – Construction du réservoir de Cousse (délibération).
- 6 – Extinction éclairage public (délibération).
- 7 – Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

1 – APPROBATION DUCOMPTE RENDU DU 10/06/2022 :

Le compte rendu du conseil du 10/06/2022 envoyé à chacun des membres du conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres du conseil.

2 – INFORMATIONS :

Durant l'été la rue du lavoir a été refaite, un escalier a remplacé le revêtement de ciment très dangereux par temps de pluie et en hiver. Une main courante sera placée le long du gîte de Monsieur Boulet.

En même temps les joints des dalles de l'espace sud de la mairie ont été démontés et refaits.

Une nouvelle canalisation d'eau, de 100m de longueur, a été réalisée par l'employé municipal, en limite de l'espace André Barreau pour amener l'eau au terrain de Mr Morello, trois fuites ont eu lieu, dans l'année, sur l'ancienne canalisation.

Monsieur Christian Laugé, par courrier non daté, a sollicité la commune pour un achat de terrain afin de régulariser l'espace communal qu'il occupe illégalement (infraction aux règles d'urbanisme) par un bâtiment léger de 8 m² et une cour de 13 m² fermée par un portail.

Lors de la séance du 6 décembre 2019, le conseil municipal a rejeté cette proposition et a proposé à l'unanimité qu'un échange du terrain constructible mesuré par un géomètre expert (frais pris en charge par la commune) de 21 m² soit compensé par l'échange des parcelles F9 (4a 60 de taillis) et E142 (12a de taillis), que les frais notariés soient à la charge de Monsieur Laugé.

A la réception des documents du géomètre et après validation, ils ont été transmis à Mr Laugé pour faire suivre à son notaire afin que l'échange soit enregistré.

Constatant ce dossier en souffrance nous avons contacté début juillet 2022. IL nous a signifié, en mairie, devant témoins, qu'il ne pouvait accepter un tel échange (21 m² constructibles contre 17a 50ca de taillis), nous lui avons demandé de retirer le portail et de laisser libre accès au terrain communal, en septembre rien n'avait été fait.

Par lettre recommandée en date du 22 septembre 2022, nous avons mis Mr Lauge en demeure de répondre à la proposition d'échange, avant le 22 octobre 2022 sans quoi nous serions dans l'obligation de poursuivre les procédures légales appropriées. A ce jour il semble que l'échange à évolué favorablement.

Le schéma directeur de l'eau se poursuit, une réunion en mairie a eu lieu le lundi 19 septembre avec Hérault ingénierie. Les travaux sur la source de Cazelasse seront entrepris dès que des problèmes de passage de canalisation dans l'espace privé seront résolus, Il en va de même pour la source de foutingou.

Il est prévu : La pose du réservoir d'alimentation d'eau de Cousse (a un point haut, qui supprimerait la réserve en bordure du chemin de Cousse, le surpresseur et son abonnement électrique).

La réalisation du puits de captage de la source de Brian.

Réunions du conseil communautaire le 29 septembre.

3 – DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE SOURCE DE CAZELASSE (délibération):

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la commune de s'engager dans la mise en conformité du Schémas Directeur d'Eau Potable, il rappelle les travaux déjà réalisés et commente les futurs.

Il demande au conseil municipal s'il valide ce projet et l'autorise à déposer la demande de déclaration d'utilité publique de la source de Cazellasse auprès de l'ARS.

Vote : Le conseil vote à l'unanimité les deux propositions ci-dessus, une délibération est prise en ce sens.

4 – DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE SOURCE DE FOUNTINGOU(délibération)):

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la commune de s'engager dans la mise en conformité du Schémas Directeur d'Eau Potable, il précise que le premier périmètre de protection de la source de Fountingou empiète sur la parcelle E393 appartenant à la société Hacar. Le propriétaire ne souhaitant pas vendre il propose un échange de terrains. Suit le tableau des échanges de parcelles. Une autre proposition est faite par Hérault ingénierie.

Vote : Après discussion, à l'unanimité des participants dans l'attente de la réponse d'Herault Ingénierie cette délibération est reportée.

5 – CONSTRUCTION RESERVOIR DE COUSSE (délibération) :

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la commune de s'engager dans la mise en conformité du Schémas Directeur d'Eau Potable, il rappelle les travaux à réaliser sur Cousse, en particulier la construction d'un réservoir d'eau potable à une altitude suffisante pour supprimer le réservoir dans le chemin de Cousse, le sur presseur ainsi que le compteur Edf et son abonnement.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir valider ce projet et de l'autoriser à déposer les demandes d'aide de l'état et du conseil départemental. D'autoriser Hérault ingénierie à lancer les consultations d'appel d'offre en vue de la réalisation.

Vote : Après discussion le conseil municipal valide les propositions, une délibération est établie.

6 – EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (délibération) :

Monsieur le maire propose conseil municipal que l'éclairage public soit éteint la nuit entre 22h et 5h. Il est nécessaire de revoir le réglage l'horloge de pilotage.

Vote : Le conseil municipal accepte la proposition, une délibération sera établie.

12 – QUESTIONS DIVERSES :

Il faut numéroter les deux bornes à incendie pour les répertorier sur le logiciel du SDIS.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h.

Approbation du COMPTE RENDU du 23 septembre 2022		
BARREAU Jean Guy	BOULET Bernard EXCUSE	GUERRERO Jeannine
MEYRUEIX Virginie	MOULY Alain	ROUSSEL Christian
STEENBERGEN Aviva Décédée		

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian